

---

# **BILAN DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AVENIR DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL**

---

Présenté au  
Conseil municipal

28 octobre 2014



**Mise en garde**

Ce bilan ne prétend pas traduire l'opinion majoritaire des citoyens de Sainte-Brigitte-de-Laval, mais rendre compte de l'éventail des préoccupations soulevées par les participants aux activités de consultation, et d'en dégager une vision commune d'avenir pour la municipalité. Par conséquent, nous nous sommes appliqués à attirer l'attention du lecteur sur des besoins fréquemment exprimés durant la consultation, sans toutefois écarter certaines préoccupations plus marginales.

## TABLE DES MATIÈRES

1. Faits saillants .....	2
2. Contexte .....	3
3. Diagnostic .....	3
3.1 Méthodologie .....	3
3.2 Résumé du diagnostic.....	4
4. Vision .....	7
4.1. La séance d’audition de mémoires .....	7
4.2. La rencontre thématique sur le développement durable .....	16
4.3. Synthèse de l’exercice de vision .....	18
5. Conclusion .....	19

---

## 1. FAITS SAILLANTS

---

Voici les faits saillants de la consultation :

- Les citoyens de Sainte-Brigitte-de-Laval partagent une aspiration profonde pour un développement de la communauté qui soit durable, harmonieux et intégré.
- Les besoins et les aspirations des anciens et des nouveaux résidents sont convergents et facteurs de rassemblement plutôt que de division.
- La vision commune qui se dégage de la consultation n'est pas hors d'atteinte : les actions à prendre pour que les espoirs des citoyens se matérialisent dans 20 ans sont réalisables et raisonnables.
- La majorité des répondants au sondage disent que c'est pour le calme et la tranquillité (80% des répondants) et l'accès à la nature (74%) qu'ils ont choisi Sainte-Brigitte-de-Laval. 85% des répondants sont généralement satisfaits ou très satisfaits des services offerts par la Ville.
- Les répondants au sondage ont classé 9 champs d'action de la Ville dans l'ordre d'importance suivant : réseau routier, environnement, développement récréotouristique, développement commercial, information aux citoyens et vie démocratique, transport collectif, développement résidentiel et développement industriel.
- Les répondants au sondage ont également classé par ordre de priorité 16 actions plus spécifiques que la Ville devrait prendre prochainement. Les 5 actions prioritaires sont les suivantes, dans l'ordre : créer une voie de désenclavement pour éviter qu'il n'y ait qu'une seule entrée et sortie de la Ville (69% des répondants) ; développer les accès publics à la nature (56%) ; entretenir le réseau routier (49%) ; développer les infrastructures à caractère sportif (45%) ; adopter une politique de protection de l'environnement (45%).
- Les citoyens encouragent la Ville à se doter et à mettre à jour tous les outils d'urbanisme et d'aménagement pertinents (incluant les règlements de zonage) pour affirmer et réglementer sa vision de développement à long terme, axée sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel pour en faire une ville dynamique et attrayante.
- Les citoyens appellent le développement de politiques municipales de développement durable et d'une politique culturelle (en s'appuyant sur les outils de la municipalité régionale de comté).
- Les citoyens appellent une communication toujours plus importante de la part de la Ville sur les dépenses et choix d'investissement, les évaluations foncières, etc. Les citoyens sont préoccupés par le niveau de taxation et la rétention des jeunes familles.
- La Ville devrait entamer une négociation avec le ministère des Transports pour construire une deuxième voie d'entrée et de sortie permettant de rejoindre une autre municipalité ou une autoroute.
- Les citoyens sont soucieux d'un développement économique durable, qui permette de vitaliser le noyau villageois, préserve les paysages et la qualité de vie de citoyens et augmente l'offre d'activités récréotouristiques.
- Les citoyens souhaitent conserver une relation de proximité avec la Ville pour que leurs besoins et revendications soient entendus, pour pouvoir influencer la prise de décision, et pour pouvoir compter sur le soutien de la municipalité dans la réalisation de leurs projets et de leurs aspirations.

## 2. CONTEXTE

---

De juin à novembre 2014, la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval s'est lancée dans une vaste consultation citoyenne. La municipalité souhaitait entendre les préoccupations, les besoins et les aspirations des résidents, pour alimenter la planification stratégique qui orientera le développement de la communauté dans les prochaines années. L'animation de la consultation citoyenne a été confiée à l'Institut du Nouveau Monde (INM). La consultation se déclinait en trois étapes, qui ont permis de **mobiliser un total de 429 participants**.

### Étape 1. Diagnostic des besoins (juin à septembre 2014)

Cette étape visait à faire émerger un diagnostic des besoins de la population, mettant en lumière les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la municipalité. Une première rencontre réunissant **25** représentants de groupes et partenaires de la Ville, ainsi que les réponses de **348** résidents à un sondage en ligne, a fourni la matière pour la rédaction du diagnostic, disponible sur le site Internet de la Ville. ([www.sbd.net/consultation\\_citoyenne.php](http://www.sbd.net/consultation_citoyenne.php))

### Étape 2. Exercice de vision (octobre 2014)

Cette étape visait à faire émerger des éléments d'une vision commune d'avenir pour la municipalité. L'exercice de vision a consisté en une rencontre d'audition de mémoires de la part de groupes de citoyens ou de citoyens individuels (7 mémoires déposés, 2 présentations orales non accompagnées d'un mémoire, **40** résidents réunis le 7 octobre 2014) et d'une rencontre thématique sur le thème du développement durable (**16** participants réunis le 8 octobre 2014).

### Étape 3. Bilan (novembre 2014)

Le présent rapport constitue le bilan de la consultation produit par l'INM. Il s'agit d'un document public, conçu comme un intrant à la planification stratégique que la municipalité produira en 2015. Le bilan inclut un résumé du diagnostic, des résultats des activités de vision, ainsi qu'une synthèse de ses faits saillants. Ce bilan sera présenté publiquement en novembre 2014 après avoir été déposé aux membres du Conseil municipal.

## 3. DIAGNOSTIC

---

### 3.1 Méthodologie

Le diagnostic a été rédigé sur la base de deux sources d'information :

1. Une **rencontre de diagnostic** de 3 heures avec les acteurs socioéconomiques qui s'est tenue le 26 juin 2014. Cette première rencontre a permis d'entendre les points de vue des groupes et partenaires de la Ville, d'identifier des éléments qui font et qui ne font pas consensus, et qui mériteraient d'être approfondis davantage concernant les principaux besoins de la communauté. Les enjeux suivants ont été abordés : transport, développement résidentiel, commerce et industrie, loisir, culture et patrimoine, information aux citoyens – notamment sur les services offerts par la municipalité, sur les activités organisées sur le territoire, sur la vie démocratique (conseil municipal, etc.). Voir le document « Diagnostic » pour consulter la liste des participants.
2. Les réponses fournies à un **sondage en ligne**, dont le lien fut transmis par courrier postal à l'ensemble des résidents et employés de la Ville en septembre 2014. 348 formulaires de réponses ont été obtenus et analysés par l'INM. Voir le document « Diagnostic » pour plus d'information sur le profil des répondants.

Le diagnostic n'est pas un inventaire des réponses obtenues lors de la rencontre avec les acteurs socioéconomiques ou par le biais du sondage en ligne. Le diagnostic offre plutôt une synthèse de ce qui a été exprimé à travers l'ensemble des contributions.

### 3.2 Résumé du diagnostic

Voici un résumé des éléments importants qui se dégagent du diagnostic :

- Les citoyens de Sainte-Brigitte-de-Laval partagent une aspiration profonde pour un développement de la communauté qui soit durable, harmonieux et intégré.
- La majorité des répondants au sondage disent que c'est pour le calme et la tranquillité (80% des répondants) et l'accès à la nature (74%) qu'ils ont choisi Sainte-Brigitte-de-Laval.
- 85% des répondants sont généralement satisfaits ou très satisfaits des services offerts par la Ville. Parmi les motifs d'insatisfaction mentionnés par le 15% généralement insatisfait ou très insatisfait, on retrouve les taxes trop élevées pour la qualité et/ou la diversité des services offerts.
- Les répondants au sondage ont classé 9 champs d'action de la Ville dans l'ordre d'importance suivant : réseau routier, environnement, développement récréotouristique, développement commercial, information aux citoyens et vie démocratique, transport collectif, développement résidentiel et développement industriel. Les besoins et préoccupations des répondants pour chacun de ces champs d'action sont détaillés dans le document « Diagnostic », qui inclut également plusieurs pistes de solutions pour les défis rencontrés, et des précisions sur la nature des développements souhaités. Voici quand même les principales observations en lien avec chaque champ d'action :

**Entretien du réseau routier : priorité à la sécurité.** Les participants au diagnostic demandent à ce qu'il n'y ait aucun relâchement au niveau de l'entretien des routes et que des améliorations continues soient effectuées pour garantir un réseau routier sécuritaire 4 saisons. La grande priorité est la création d'une voie alternative d'entrée et de sortie de la ville pour la désenclaver.

**Environnement : priorité au développement durable.** La préoccupation principale concerne la préservation de la beauté du paysage, la protection de la flore et des sols, de la qualité de l'air et de l'eau, celle des puits comme de la rivière Montmorency. La nature qui entoure la ville est perçue comme son principal atout, et tout développement commercial, résidentiel, industriel ou récréotouristique devrait s'intégrer à une vision globale de développement durable.

**Développement récréotouristique : miser sur les activités de plein air.** Les participants au diagnostic souhaitent développer le potentiel récréotouristique de Sainte-Brigitte-de-Laval, mais insistent pour que ce développement soit planifié proportionnellement à la capacité du réseau routier ; de manière à préserver le paysage, la faune et la flore, et en phase avec les besoins des jeunes familles, de plus en plus nombreuses parmi les résidents.

**Développement commercial : prioriser les commerces de proximité.** La majorité des participants au diagnostic appuient un développement commercial à Sainte-Brigitte-de-Laval pour avoir accès à une plus grande diversité de services, mais ils se disent plutôt en faveur de petits commerces à taille humaine, qui cadrent avec l'image et l'esprit d'une ville de villégiature axée sur les services aux citoyens et les activités récréotouristiques.

**Information aux citoyens : la Ville est sur la bonne voie.** Les participants au diagnostic demandent une grande imputabilité des élus et de l'administration municipale. Ils observent une amélioration de la qualité de l'information aux citoyens et de la vie démocratique depuis l'entrée en fonction de la nouvelle administration. La vie démocratique et l'information sur la Ville permettent de développer le sentiment d'appartenance à la communauté. Il y a donc lieu de continuer de bien informer la population en diversifiant les moyens de

communication. Parmi les sujets qui appellent une amélioration de la communication aux citoyens : les règles qui régissent les développements planifiés (notamment les règlements de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), le Plan d'urbanisme et le Plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) en vigueur qui encadrent les décisions municipales sur les projets immobiliers à haute densité populationnelle ou sur les pratiques de déboisement); les services courants, les dépenses et les revenus de la Ville ; les changements de zonage et leur impact sur les résidents.

**Transport collectif : mieux servir les étudiants et les non-travailleurs.** La majorité des participants au diagnostic jugent le transport collectif insuffisant en termes de fréquence des passages. Il y a lieu de planifier le développement du transport en commun en particulier pour servir les adolescents et les étudiants qui vont au secondaire et au cégep dans les villes environnantes, notamment par l'ajout de passages supplémentaires plus tôt le matin, plus tard le soir, en milieu de journée et la fin de semaine. D'autres actions utiles : améliorer l'accessibilité des titres de transport et de l'information sur les trajets ; accroître la coordination des trajets offerts par la Municipalité régionale de comté (MRC) Jacques-Cartier à ceux du Réseau de transport de Québec (RTC), pour mieux synchroniser certaines correspondances.

**Culture et patrimoine : valoriser les atouts de la Ville.** Il y a une préoccupation partagée pour la protection du patrimoine bâti, mais aussi du patrimoine naturel (rivière et montagne) qui distingue Sainte-Brigitte-de-Laval. Il y a lieu d'encourager les talents locaux ; de mieux informer la population sur l'histoire du village et les éléments patrimoniaux ; de valoriser les infrastructures disponibles (centre historique, bibliothèque municipale, église, etc.) et de soutenir le développement d'un réseau des organismes communautaires, au même titre qu'un réseau des acteurs commerciaux, en offrant des espaces de rassemblement.

**Développement résidentiel : rechercher l'équilibre.** La majorité des participants à la consultation déplorent un développement résidentiel trop rapide au cours des dernières années, par rapport à la capacité d'accueil des infrastructures. De manière générale, ils souhaitent un développement résidentiel plus équilibré et synchronisé avec l'offre de services de la Ville, et font état d'une grande préoccupation pour que ce développement soit fait dans le respect de l'environnement et de la beauté du site.

**Développement industriel : place à la prudence.** Les points de vue des participants au diagnostic sont divisés à propos du développement industriel. Trois tendances se dégagent. Première tendance : ceux qui pensent qu'il faut attirer une industrie afin de créer un bassin d'emploi significatif et de bénéficier de bons revenus de taxation pour alléger la dette de la Ville et éventuellement, le fardeau fiscal des citoyens. Deuxième tendance : ceux pour qui le développement industriel n'est pas souhaitable parce qu'il va à l'encontre des valeurs de la municipalité et de son esprit de villégiature, parce que le réseau routier actuel ne pourrait pas le supporter ou parce que la topographie n'y est pas propice avec les terrains qui sont accidentés. Troisième tendance : ceux qui pensent que le développement industriel est envisageable, mais avec beaucoup de prudence. Ces voix reconnaissent l'intérêt d'un bassin d'emplois et d'un nouveau revenu de taxation pour la ville, mais précisent qu'il s'agirait d'attirer des industries non polluantes, respectueuses de l'environnement.

- Les répondants au sondage en ligne ont également classé par ordre de priorité 16 actions plus spécifiques que la Ville devrait prendre prochainement. Chacune des actions suggérées avait trait à l'un des aspects ou champs d'action précédemment identifiés. Le croisement du classement des champs d'action les plus importants avec le classement des actions spécifiques les plus importantes, permet de nuancer l'analyse des résultats. Par exemple, bien que l'environnement soit le deuxième champ d'action le plus important pour les citoyens, cela ne signifie pas que toutes les actions de protection environnementales doivent avoir préséance. Le covoiturage, à titre d'exemple, n'est pas une action priorisée par les citoyens. On remarque

quand même la cohérence entre les deux classements par le fait que les 5 actions les plus importantes pour les répondants concernent les trois champs d'action jugés prioritaires : le réseau routier, l'environnement et le développement récréotouristique.

Voici les actions à prendre telles que priorisées par les répondants:

- |  |  |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer une voie de désenclavement pour éviter qu'il n'y ait qu'une seule entrée et sortie de la Ville</li> <li>2. Développer les accès publics à la nature</li> <li>3. Entretien du réseau routier</li> <li>4. Développer les infrastructures à caractère sportif</li> <li>5. Adopter une politique de protection de l'environnement</li> <li>6. Développer l'offre récréotouristique</li> <li>7. Offrir des incitatifs à l'installation commerciale</li> <li>8. Améliorer l'offre de services communautaires, culturels et de loisirs</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>9. Augmenter la fréquence de passage des autobus</li> <li>10. Mieux informer les citoyens sur les développements planifiés, les règles qui les régissent, les changements de zonage, etc.</li> <li>11. Entretien du patrimoine culturel existant</li> <li>12. Créer de nouveaux lieux de rassemblement pour les jeunes</li> <li>13. Offrir des incitatifs à l'installation industrielle</li> <li>14. Créer un système de covoiturage</li> <li>15. Soutenir l'action bénévole</li> <li>16. Autres (créer un parc à chiens, baisser les taxes, etc.)</li> </ol> |
|--|--|

Il est clair que l'ensemble des actions suggérées dans ce classement mérite d'être évalué par la Ville. Soulignons que ce classement est le résultat d'un exercice auquel ont contribué une majorité d'individus âgés entre 24 et 44 ans (65% des répondants), dont plus de la moitié ont des enfants à la maison.

Tableau synthèse du diagnostic

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aspiration partagée pour la conservation d'un milieu de vie à taille humaine, respectueux de l'environnement.</li> <li>• Patrimoine naturel et historique hors du commun.</li> <li>• Entretien du réseau routier généralement satisfaisant malgré certains secteurs négligés.</li> <li>• Diversité d'organismes communautaires actifs, de bénévoles et de citoyens engagés dans la vie de la communauté.</li> <li>• Programme d'activités culturelles établi (Laval'Art, fête de la pêche, de la St-Jean-Baptiste, etc.).</li> <li>• Projets de développement d'infrastructures en cours (école, CPE, etc.).</li> <li>• Capital de confiance de la population envers le conseil municipal, qui démontre une volonté de travailler avec les citoyens.</li> <li>• Bonne dynamique et outils de communication entre la Ville et les citoyens.</li> <li>• Bonne satisfaction générale des citoyens quant aux services offerts par la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquence de passage des autobus insuffisante pour les besoins croissants de la population.</li> <li>• Relations avec Lac-Beauport pour la réfection du chemin de la traverse.</li> <li>• Accès publics à la forêt et à la rivière insuffisants et difficulté d'accès à l'information sur la localisation des sentiers existants.</li> <li>• Certains éléments du patrimoine sous-utilisés, désuets ou dévitalisés (maison communautaire, Église, patinoire, bibliothèque).</li> <li>• Noyau villageois dévitalisé.</li> <li>• Information sur les changements de zonage et leur incidence insuffisamment accessible et vulgarisée aux citoyens concernés.</li> <li>• Offre de services culturels, récréotouristiques (incluant loisir et sport) encore insuffisante pour la demande croissante.</li> <li>• Différents services et organismes encore insuffisamment connus de la population.</li> </ul>



Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamisme amené par une population croissante, incluant beaucoup de jeunes familles.</li> <li>• Grand potentiel récréotouristique.</li> <li>• Potentiel d'ententes avec la Ville de Québec pour diversifier l'offre de services et partager des infrastructures sportives.</li> <li>• Climat de confiance propice à renforcer la vitalité du partenariat entre la Ville et la collectivité, incluant les organismes communautaires et les partenaires socioéconomiques.</li> <li>• Volonté exprimée par les citoyens de resserrer les liens et les interactions entre les nouveaux et anciens résidents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'une voie alternative d'entrée et de sortie de la ville.</li> <li>• Fluidité de la circulation.</li> <li>• Manque d'information aux citoyens sur les règles qui régissent les développements planifiés (densification prescrite par CMQ, PIIA en vigueur, réglementation des bassins versants, MDDECC, etc.), et les choix concernant la conservation de l'environnement.</li> <li>• Difficultés de viabilité vécues par plusieurs commerces : taxes et coût des locaux élevés pour un marché encore restreint et une population mobile pour faire ses courses à l'extérieur de la ville.</li> </ul>

## 4. VISION

### 4.1. La séance d'audition de mémoires

Les activités de l'étape « Vision » visaient à faire émerger des éléments d'une vision commune d'avenir pour la ville, en approfondissant certains enjeux circonscrits dans le diagnostic. La séance d'audition de mémoire avait comme objectif particulier de donner l'occasion aux citoyens qui le souhaitaient de détailler leur vision par écrit, sous forme de mémoire, puis d'en faire une présentation publique. Deux élus, la mairesse Wanita Daniele et Jean-Philippe Lemieux, conseiller municipal, ont assisté aux présentations, de même que le directeur général et greffier de la Ville monsieur Michel Légaré. La séance était présidée par l'INM et enregistrée sur bande sonore.

Voici les grandes lignes tirées des 7 mémoires déposés et le contenu des deux présentations orales sans mémoire. Un résumé des préoccupations et des recommandations est offert pour chaque intervention. Le lecteur est invité à se référer aux textes des mémoires pour plus d'information sur les différents aspects soulevés ou pour prendre connaissance des exemples associés aux différentes recommandations.

#### 1 – Didier Bonaventure, citoyen

##### [Identité culturelle, urbanisme et développement économique](#)

##### *Sujet 1: Identité culturelle*

Préoccupations : une vision globale et à long terme concernant l'orientation de Sainte-Brigitte-de-Laval a peut-être manqué dans les dernières années, ou servie quelques-uns plutôt qu'une majorité. Le développement résidentiel s'est peut-être fait trop vite et un manque de services ou d'équipements de proximité se fait sentir.

##### Recommandations:

##### *Sur l'orientation générale de la ville*

- Adopter une politique de développement durable et écoresponsable qui orientera les règlements municipaux et les choix politiques pour les dix prochaines années.
- Élaborer un nouveau plan directeur d'aménagement et de développement permettant de visualiser notre Ville « idéale » dans 10 à 20 ans, avec ses habitations, ses commerces, ses infrastructures. Ceci

pour encadrer le développement du territoire et donc ne plus avancer en fonction des demandes et des opportunités ponctuelles ou individuelles.

- Poursuivre les efforts (commencés avec l'adoption du nouveau Plan d'implantation et d'intégration architecturale) pour valoriser le patrimoine naturel et bâti de Sainte-Brigitte-de-Laval et utiliser ces atouts pour en faire une ville riche d'histoire et pleine d'attraits. Une nouvelle brochure et un plan « touristique » (format papier et électronique) présentant les endroits à parcourir et à visiter (parcs et jardins fleuris, maisons anciennes, institutions, accès à la rivière, piste cyclable, centre équestre, hébergement, restauration, services) paraissent être un très bon point de départ.

#### *Sur le développement des infrastructures municipales*

- Implanter des infrastructures sportives, récréotouristiques et culturelles axés sur la santé physique.
- Implanter, avec le soutien du ministère du Tourisme, un centre d'information et d'interprétation, qui aurait une double fonction d'accueil des citoyens et touristes et de centre d'interprétation de la nature.
- Organiser dans le cœur villageois puis, petit à petit en fonction du succès obtenu, sur les routes et rues avoisinantes une grande vente de garage collective ou un marché aux puces extérieur pour en faire à terme, dans 5-10 ans, une activité qui concernera toute la ville.

#### *Sur le développement des infrastructures municipales*

- S'appuyer sur la politique culturelle initiée par notre MRC, définir la nôtre en précisant nos objectifs et nos grandes orientations.
- Communiquer sans complexe, tous azimuts, sur le caractère distinctif de notre ville où l'activité est basée sur le plein air, la détente, la nature, les activités sportives, culturelles, le tourisme, la villégiature et la richesse de notre patrimoine plutôt que sur le développement d'une « banlieue ».

#### *Sujet 2: Urbanisme*

Préoccupations : Le règlement d'urbanisme définit plusieurs zones : zones résidentielles, commerciales, mixtes, industrielles, etc. Les zones mixtes combinent les caractéristiques de plusieurs zones dont zones commerciales et résidentielles. Il faut préserver la qualité de vie des citoyens dans ces zones d'autant plus qu'à l'origine plusieurs lots étaient zonés uniquement résidentiels. Ceci, en se donnant un objectif de « zéro nuisance » visuelle, sonore, olfactive, atmosphérique, que peuvent provoquer des commerces situés trop proches des résidences. D'ailleurs, une municipalité peut, en fonction des zones, restreindre le type de commerce qui peut s'y implanter et définir des quotas pour éviter notamment une multiplication de certains types de commerces qui pourraient nuire à l'image que l'on souhaite donner à notre ville. Nous devons être vigilants pour que l'avenue Sainte-Brigitte ne devienne pas un quelconque boulevard de « banlieue sans âme », qu'on pourrait regretter plus tard. Par ailleurs, l'augmentation de la population amène un flot important de circulation automobile sur l'avenue Ste-Brigitte, seule voie d'accès. Cela amène son lot de problèmes : bruit, pollution, embouteillage et problème de sécurité.

#### Recommandations:

##### *Sur les zones mixtes et commerciales*

- Adapter, en fonction des secteurs, la réglementation aux usages commerciaux que nous privilégions pour favoriser l'implantation de commerces pouvant donner du cachet à notre ville.
- Soigner tout particulièrement l'entrée de notre ville (qui pourrait donner ou pas une bonne impression à nos visiteurs et possiblement aux futurs investisseurs).
- Revoir les classes d'usage des zones mixtes en supprimant la possibilité d'y implanter notamment des postes d'essence / station-service et autres commerces polluants à côté d'une résidence.
- Prévoir des zones tampons pour assurer la quiétude et le visuel des résidences lors de la construction de bâtiment d'usage public ou commercial voisin d'une résidence.

- Définir et délimiter de nouvelles zones commerciales et/ou industrielles spécifiques qui seront facilement accessibles, hors secteurs résidentiels, mixtes ou touristiques.

#### *Sur l'architecture et le mobilier urbain*

- Se donner des critères pour la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments sur l'avenue Ste-Brigitte et dans le cœur villageois afin de maintenir le cachet montagnard de Ste-Brigitte-de-Laval.
- Réglementer davantage l'affichage commercial de l'avenue Ste-Brigitte et du cœur villageois pour qu'il s'intègre parfaitement à l'environnement et au paysage et qu'il contribue au caractère attrayant de notre Ville.
- Mettre en valeur les sites historiques, encourager la restauration des immeubles et faciliter la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti.
- Conserver le côté villégiature en privilégiant un bel équilibre entre les habitations à fonctions résidentielles et les habitations de villégiatures (chalets, camping).

#### *Sur la circulation automobile*

- Travailler sur un projet et entamer une négociation avec le ministère des Transports pour construire une route qui permettrait de répartir le trafic automobile avec une deuxième voie d'accès ou travailler au désenclavement de la ville en permettant de rejoindre, par l'extrémité nord de Sainte-Brigitte-de-Laval, une autre municipalité. Vigilance toutefois à ne pas augmenter, en les interdisant ou en limitant le poids des camions pouvant circuler sur cet axe, la circulation des poids lourds qui utiliseraient cette nouvelle voie de passage.
- Faire pression auprès des Transports collectifs de la Jacques Cartier (T.C.J.C.) pour une amélioration du service de transport en commun qui présente actuellement des horaires très restreints ne convenant pas à bon nombre de citoyens qui aimeraient en profiter. L'information quant aux arrêts et trajets est insuffisante (seuls deux arrêts sont indiqués dans la documentation) alors que l'autobus peut s'arrêter à d'autres endroits sur son trajet.
- Mener une campagne de sensibilisation à la sécurité routière et faire pression auprès de la Sûreté du Québec pour une plus grande surveillance policière.

#### *Sujet 3: Développement économique*

Préoccupations : Plusieurs commerces de première nécessité sont déjà présents à Sainte-Brigitte-de-Laval. Tout en complétant les besoins en services de première nécessité (ex. : clinique médicale), Sainte-Brigitte-de-Laval devrait axer son développement économique autour de ses atouts actuels en favorisant un développement durable de type récréotouristique. Il y a lieu de favoriser l'implantation de boutiques d'artisans, restaurants, services d'hébergement typiques et indépendants et d'exclure de l'avenue Ste-Brigitte et du cœur villageois l'implantation de grandes chaînes commerciales qui viendraient dénaturer nos vues panoramiques.

#### Recommandations:

##### *Sur le développement économique de type récréotouristique*

- Implanter un parc récréotouristique (ou une base de plein air).
- Implanter un centre d'interprétation de la faune et de la flore.
- Améliorer l'aménagement des sentiers pédestres existants.
- Créer des sentiers de montagnes pour y pratiquer le vélo de montagne.
- Améliorer et aménager de nouveaux accès à l'eau pour, notamment, donner un accès aux familles et leur offrir au bord de l'eau un certain nombre d'activités (baignade, jeux, canot, kayak et restauration);
- Faire pression auprès du ministère des Transports pour prolonger la piste cyclable et mettre en place les mesures pour un meilleur entretien.
- Favoriser l'implantation de gîtes d'accueil, de « couette et déjeuners », d'auberges et inciter/aider le camping à rénover ses infrastructures.

### *Sur le développement commercial*

- Ramener l'activité commerciale dans le cœur villageois en encourageant l'entrepreneuriat local et l'implantation de commerces de proximité attrayants, tout en permettant aux différents secteurs résidentiels d'avoir leurs propres petits commerces de proximité (dépanneur, pharmacie) où ils pourront se rendre à pied.
- Mener, conjointement avec le Centre local de développement (CLD), une « campagne de charme » pour attirer les entrepreneurs locaux et autres investisseurs en leur offrant des incitatifs (aide financière, mesures fiscales) et en les informant des diverses ressources disponibles.
- Envisager l'implantation d'un marché public la fin de semaine qui favorisera l'achalandage du cœur villageois, fera la promotion de la production et de l'artisanat local, créera un attrait touristique supplémentaire et stimulera l'entrepreneuriat local.

### *Sur le développement industriel axé sur l'environnement*

- Communiquer sur l'accueil qui pourrait être fait aux entreprises des nouvelles technologies et particulièrement à toutes celles qui œuvrent dans le domaine de l'environnement, du récréotouristique et des nouvelles technologies.
- Refuser systématiquement les entreprises reconnues comme polluantes et/ou non respectueuses de l'environnement (et/ou ne correspondant pas aux critères définis par un plan d'implantation sur ce site).

Citation : « J'espère que, passé ce processus de consultation, la Ville continuera à mettre en place des outils de communication qui permettront aux citoyens et aux groupes de poursuivre leurs efforts en donnant leur avis et en s'impliquant concrètement en fonction de l'évolution que connaîtra Sainte-Brigitte-de-Laval. »

## **2 – Groupe de citoyens**

### [Conservation de la bande boisée qui isole le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs](#)

#### *Sujet : Conservation d'une bande boisée*

Préoccupations : la conservation à l'état naturel, de façon permanente et par l'intermédiaire d'un règlement de zonage municipal la bande boisée qui se situe entre la rue des Monardes et les rues des Matricaires/des Hémérocailles. Cette bande boisée constitue un filtre naturel efficace contre le bruit, les activités et les lumières du terrain de soccer du parc des Saphirs et le développement résidentiel Sainte-Brigitte-sur-le-Golf. Vieille de plusieurs dizaines d'années, cette bande boisée contribue à balancer le développement résidentiel harmonieux de la ville en conservant un pourcentage boisé ; elle contribue au coup d'œil sport en nature, pour la promotion de la ville ; contribue par sa topographie à prévenir l'érosion des sols du développement résidentiels domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf vers la rue des Monardes ; elle isole efficacement le quartier résidentiel du parc des Saphirs sans avoir la largeur requise pour un développement résidentiel ; elle n'est pas large et requiert peu d'entretien.

#### Recommandations:

- Que la mairie s'engage à préserver à l'état naturel cette bande boisée par l'intermédiaire d'un règlement de zonage municipal qui lui confère le statut de bande boisée protégée.

## **3 – Association des services de garde privés non subventionnés (ASGPNS)**

### [Mémoire](#)

### [Avantages Service de garde en milieu familial](#)

### [Liste des projets retenus-Capitale nationale](#)

### [Places disponibles en milieu familial à Sainte-Brigitte-de-Laval](#)

*Sujet : les services de garde privés non subventionnés*

Préoccupations : concernant l'approbation de plusieurs nouvelles places à contribution réduites en installation à Sainte-Brigitte-de-Laval, qui vient faire concurrence aux services de garde non subventionnés pour une qualité de services comparable. Depuis l'implantation de l'Académie Uni-Sport, les services de garde non subventionnés de la ville ont du mal à combler leurs places vacantes. Il y a trop de places disponibles comparativement à la demande. Ceci s'explique aussi par le fait que lorsque la municipalité délivre un permis d'implantation de service de garde privé en milieu familial, elle ne communique pas cette information au ministère de la Famille, qui est donc dans l'impossibilité de prendre en compte le nombre de places disponibles.

Recommandations:

- Que la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval limite l'émission de permis selon les besoins de la population.
- Que la ville fasse un suivi des permis délivrés aux services de garde privés et qu'elle en communique le nombre au ministère de la Famille pour que leurs places soient prises en considération dans le ratio offre-demande.
- Si le ministère tient absolument à léguer ces places à contribution réduite, que celles-ci soient distribuées aux milieux familiaux qui désirent devenir accrédités et qui sont déjà prêts à donner le service attendu aux familles.

(Note : Les recommandations de ce mémoire ne relèvent pas toutes de la municipalité. Les auteurs souhaitent néanmoins sensibiliser les élus à leur situation et ont informé l'assemblée que leur mémoire sera également déposé au député provincial ainsi qu'à la Commission de révision permanente des programmes.)

#### **4 – Danièle Blais, citoyenne**

[Les paysages de Sainte-Brigitte-de-Laval : une ressource à mettre en valeur](#)

*Sujet 1 : Conservation du paysage*

Préoccupations : Le paysage est une ressource touristique, économique et culturelle. Les résidents comme les touristes choisissent leur milieu de vie et leur destination en partie pour la qualité des paysages. Par contre, plusieurs citoyens déplorent que l'on déboise pour permettre la construction domiciliaire. Pour le développement Sainte-Brigitte-sur-le-Golf, on a même dynamité des montages.

Recommandations:

- Préserver le patrimoine naturel et paysager de Sainte-Brigitte-de-Laval.
- Réaliser un inventaire et identifier les paysages identitaires de Sainte-Brigitte-de-Laval (ex. la montagne à Deux-Têtes) pour qu'ils fassent l'objet d'une citation au niveau municipal.
- Organiser un concours de photographie ayant pour sujet le paysage.
- Implanter des zones tampons entre les différentes phases de développement d'un projet domiciliaire.
- Encourager un aménagement éclairé du territoire, en visant notamment à ce que les développements domiciliaires ou commerciaux soient bien intégrés.

*Sujet 2 : Les entrées de la ville et le noyau villageois*

Préoccupations: Le 8 septembre 2013, le conseil municipal a adopté le premier projet de Règlement 734-14 – Règlement de zonage, amendant le Règlement 455-04, qui permettrait le commerce d'autos usagées des deux côtés de l'intersection des rues Valmont et de l'avenue Ste-Brigitte. À mon avis, si ce projet devait se réaliser, cela défigurerait l'entrée de la ville. Par ailleurs, d'autres bâtiments à l'entrée et au cœur du village sont détériorés.

#### Recommandations:

- Retirer le projet de changement de zonage permettant un commerce de voitures usagées.
- Prohiber les activités ayant pour effet d'occasionner des impacts négatifs sur le paysage.
- Mettre en valeur l'entrée de la Ville située au coin de la rue Valmont.
- Revitaliser l'entrée du noyau villageois.
- Acquérir des lots ciblés à des endroits stratégiques.

#### *Sujet 3 : L'affichage publicitaire*

Préoccupations: On observe sur l'avenue Sainte-Brigitte-de-Laval un type d'affichage qui convient davantage à un boulevard urbain qu'à une route en milieu paysager : éclairage excessif, panneaux très grands, *skydancer*, etc.

#### Recommandations:

- Réduire la pollution visuelle liée à la prolifération de l'affichage.
- Sensibiliser les élus municipaux au rôle déterminant qu'ils peuvent jouer dans le contrôle de l'affichage le long du réseau routier et sur les édifices.

#### *Sujet 4 : L'étalement des commerces à l'extérieur du noyau villageois*

Préoccupations: On observe depuis un an une migration des commerces de proximité à l'extérieur du noyau villageois sur l'avenue Sainte-Brigitte-de-Laval. Ceci a pour effet de dévitaliser le noyau villageois.

#### Recommandations:

- Revoir le zonage dans son ensemble pour freiner l'étalement commercial.
- Entreprendre une démarche de revitalisation du noyau villageois à l'aide de la *Fondation Rues Principales* (<http://www.fondationruesprincipales.com/fr-fr/>).

#### *Sujet 5 : Des idées de projets*

Préoccupations: les MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est ont mis sur pied une table de concertation sur les paysages en 2009. Une table similaire a aussi été lancée en Chaudières-Appalaches, animée et coordonnée par la Conférence des élus (CRÉ). Ces tables permettent de planifier une mise en valeur paysagère. Aussi, nés en 2006, les Fleurons du Québec, un programme de classification horticole pour les municipalités du Québec, offrent une reconnaissance des efforts d'embellissement horticole.

#### Recommandation:

- Procéder à une caractérisation des paysages de concert avec la MRC de La Jacques-Cartier.

Citation : « Par ce mémoire, je ne cherche pas à empêcher l'évolution du paysage ou le développement domiciliaire et commercial. Je veux simplement voir à ce qu'il évolue positivement, en faisant les choses autrement. D'ailleurs, le slogan de la ville n'est-il pas : Sainte-Brigitte-de-Laval, une ville qui se réinvente? »

## **5 – Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

### Mémoire

#### *Sujet : le renouvellement du plan d'urbanisme*

Préoccupations : Le plan d'urbanisme est la toile de fond de l'aménagement du territoire dans une ville et les règlements municipaux sont les outils dont elle dispose pour atteindre les objectifs en matière d'aménagement,

de développement, de mise en valeur ou de protection de son territoire. Le plan d'urbanisme est une vision d'aménagement partagée par la Ville et par ses citoyens. Le plan d'urbanisme, actuellement en vigueur, a été adopté en 2004. Depuis ce temps, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* a évolué et prévoit maintenant des outils beaucoup plus performants pour permettre un développement harmonieux.

#### Recommandations:

- Élaborer un nouveau plan d'urbanisme en prenant en considération l'ensemble de ces éléments :

##### *Développement*

- Asseoir notre développement futur sur l'acquisition de connaissances biophysiques de notre territoire, sur notre potentiel en eau potable et en tenant compte des contraintes au développement, telles que les fortes pentes, les sols minces, les affleurements rocheux.
- Définir une identité propre, faire du développement distinctif, créer ou protéger le cachet particulier de la ville.
- Diversifier les options de développement afin d'offrir du choix parmi une variété de types d'occupation du sol, par exemple, un plan d'ensemble avec des services en commun.
- Consolider les développements résidentiels existants et éviter l'étalement urbain.
- Encadrer le développement commercial en se donnant des balises et de nouvelles règles d'implantation. Faire un inventaire des besoins en matière de commerces de proximité. Mettre tout en œuvre pour que ces commerces s'implantent et au besoin, que la Ville agisse à titre de promoteur en mettant sur pied des coopératives de services, d'habitation, etc.
- Développer un parc industriel novateur exempt des différentes sources de pollutions.

##### *Protection du territoire*

- Protéger et mettre en valeur nos paysages, nos forêts, nos montagnes, notre hydrographie.
- Protéger et mettre en valeur notre patrimoine bâti.
- Protéger notre environnement des différents types de pollutions (lumineuses, sonores, sols, eau, air).
- Protéger les nappes aquifères.
- Maintenir le couvert forestier à l'intérieur des développements et entre les développements.

##### *Transport et lieu d'emploi*

- Désenclaver le territoire.
- Prendre l'initiative de créer de l'emploi et ainsi, rapprocher le lieu du travail du lieu de résidence.

- Mettre à jour ses règlements d'urbanisme pour mettre en œuvre les idées nouvelles qui seront promues par le nouveau plan.
- Mettre en valeur le noyau villageois par la mise en place d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) qui permette à la Ville de mieux contrôler l'implantation des commerces de proximité, d'éviter la destruction de vieux bâtiments, de préserver le cachet particulier du « village » en créant un milieu de vie de qualité au cœur du village.

#### **6 – Groupe d'affaires de Sainte-Brigitte-de-Laval (sans présentation orale)**

##### Mémoire

*Sujet : le développement socioéconomique*

Préoccupations : Perception selon laquelle ce qui se passe à la mairie est une chasse gardée et que cette dernière est loin de ses citoyens et entrepreneurs, mais sentiment de vent de changement avec la nouvelle administration. Préoccupation pour que cette nouvelle administration réussisse à diminuer les taxes municipales et scolaires qui sont trop élevées par rapport aux services offerts.

Autres préoccupations sectorielles:

*Transport* : fréquence des passages d'autobus insuffisante ; sentiment d'insécurité puisqu'un seul accès en cas de besoin d'évacuation ; la Traverse en très mauvais état.

*Développement résidentiel* : développement résidentiel adéquat et souhaitable pour diminuer le compte de taxes des particuliers, mais densité est trop élevée et problèmes de déboisement. Freins à l'installation résidentielle : loin de Québec, accès trop long à l'autoroute, taxes trop élevées pour les services offerts.

*Commerce et industrie* : appréciation de l'accueil de nouveaux commerces (IGA, Familiprix, etc.), mais sentiment d'un zonage commercial trop restreignant. Les entrepreneurs dénoncent le manque d'accompagnement pour faire face aux nouvelles règles environnementales, le manque de visibilité et le manque de soutien de la population résidente à l'entrepreneuriat local.

*Loisirs, culture et patrimoine* : manque d'accès à la rivière et d'espaces verts ; terrain de soccer sous-utilisé par rapport à l'investissement de la ville ; beau programme d'activités, mais qui sont souvent annulées faute de participants.

*Information aux citoyens* : préoccupations concernant le mot à dire des citoyens dans la gouverne de la ville et concernant les choix d'investissement et les dépenses.

#### Recommandations:

- *Services aux citoyens* : plus d'offre de sports et loisirs (ex. : centre d'interprétation de la nature, parc linéaire, bassin de baignade, etc.) ; amélioration du transport adapté et collectif ; légiférer sur les bruits du voisinage.
- *Voirie* : meilleur déneigement dans certains secteurs négligés, de même que pour la collecte des ordures, l'entretien des égouts et de l'aqueduc. Améliorations requises de certaines routes comme la Traverse et besoin d'une voie alternative de sortie de la ville, par exemple pour rejoindre l'autoroute 40.
- *Services aux entreprises* : plus d'incitatifs aux entrepreneurs pour faciliter leur installation commerciale. Un local de co-travail pourrait être envisagé, incluant un service de photocopies et de secrétariat partagé.

Citation : « Le plus grand espoir : favoriser le développement en symbiose avec la nature et le respect des citoyens actuels et en avoir pour notre argent ! »

## **7 – Club de l'Âge d'Or de Sainte-Brigitte-de-Laval (sans présentation orale)**

### Mémoire

*Sujet* : le Club de l'âge d'or au service de la communauté

Préoccupations : Depuis sa fondation en 1970, le Club de l'âge d'or contribue à la qualité du milieu de vie, des aînés et de toute la communauté par l'organisation de plusieurs types d'activités bénévoles. Les attentes du Club de l'âge d'or à l'égard de la Ville sont les suivantes : promotion et reconnaissance de l'action bénévole ; accès à des salles adéquates ; disponibilité d'allées de pétanque adaptées aux nouveaux besoins ; un financement d'appoint.

#### Recommandations:

- *Promotion de l'action bénévole* : outre la Soirée des bénévoles, que la Ville inclut sur son site Internet un onglet sur l'action bénévole, permettant de promouvoir le bénévolat et l'engagement des citoyens ; de renforcer la capacité des organismes à mobiliser des bénévoles ; créer un « scrapbook » virtuel des activités et accomplissements des bénévoles.
- *Accès à des salles adéquates* : que la Ville continue de prêter gratuitement le sous-sol de l'Église au Club de l'âge d'or, mais qu'elle envisage d'investir dans sa rénovation et mise aux normes au bénéfice de tous les organismes qui utilisent ces locaux, pour la préservation de ce bâtiment à valeur historique, et pour



pouvoir accueillir des spectacles ou des expositions. Aussi, que la Ville envisage le prêt de la salle communautaire du Trivent au Club de l'âge d'or pour les événements regroupant plus de 74 participants.

- *Terrains de pétanque* : que la Ville mette en place un espace dédié avec 8 nouveaux terrains de pétanque au Parc Richelieu (voir l'annexe au mémoire pour le schéma d'aménagement proposé).
- *Financement d'appoint* : que la Ville continue de s'associer aux principaux événements du Club de l'âge d'or et maintienne une contribution annuelle de 500\$ à 750\$ au cours des prochaines années.

Citation : « Grâce à la vitalité de ses bénévoles et avec le support de la Ville, le Club compte poursuivre ses efforts pour jouer son rôle de leader dans le vieillissement actif de la population. »

### **8 – Nicolas Girard, citoyen** (présentation orale sans mémoire)

*Sujet* : le développement en fonction des besoins des familles

Préoccupations : Les résidences abordables et le paysage sont les deux raisons pour lesquelles ma famille a choisi Sainte-Brigitte-de-Laval. Nous avons des inquiétudes sur les besoins grandissants en raison de l'augmentation de la population : comment va-t-on y répondre? Quels seront les coûts des infrastructures à venir et les retombées sur les citoyens ? Comment concilier développement commercial et résidentiel et préservation de l'environnement?

#### Recommandations:

- Conserver un niveau de taxation raisonnable pour continuer d'attirer les familles.
- Développer nos avantages comparatifs avec d'autres villes (la nature, le récréotouristique, le prix abordable des résidences).
- Penser à d'autres revenus que les taxes aux particuliers.

Citation : « En ce moment, j'habite ici, mais je n'ai pas tout ce dont j'ai besoin pour y vivre. »

### **9 – Vincent Arnaud, citoyen** (présentation orale sans mémoire)

*Sujet* : les contrastes et les potentiels de Sainte-Brigitte-de-Laval

Préoccupations : On observe des paradoxes au sein de la population : les citoyens veulent des commerces, mais pas trop. Ils voulaient le terrain de soccer synthétique, mais plusieurs déplorent que ça ait coûté trop cher. On veut une bonne qualité d'eau, mais est-ce compatible avec l'industrie, les commerces? Si oui lesquels. J'attends des élus qu'ils tranchent ces questions avec le plus de sagesse possible.

#### Recommandations:

- Accueillir des commerces de proximité et non polluants.
- Concurrencer Lac-Beauport dans la valorisation de la nature (sentiers, piste cyclable, etc.).
- Impliquer le Séminaire de Québec dans notre planification du développement puisqu'ils utilisent nos routes.
- Mieux exploiter le potentiel notre jeune forêt pour développer l'emploi et les métiers de foresterie.
- Valoriser localement la biomasse située à l'entrée de la ville plutôt que l'envoyer à l'écocentre de Beauport.

Citation : « Le voisinage est gentil, on s'entraide, mais on risque de devenir une ville-dortoir. »

## 4.2. La rencontre thématique sur le développement durable

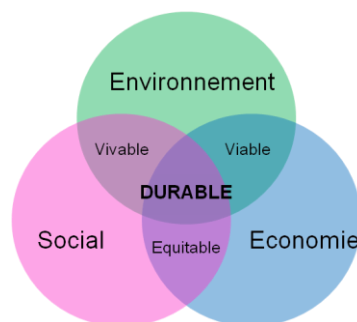
Une rencontre thématique sur le thème du développement durable s'est tenue au sous-sol de l'église le 8 octobre 2014, de 18 h 30 à 21 h 30. L'objectif de cette rencontre était d'approfondir un sujet qui est apparu comme tenant à cœur aux participants au diagnostic, et qui pouvait être discuté par les citoyens sans requérir de préparation ou de connaissances techniques. Initialement, une deuxième rencontre sur la vitalité culturelle et le sentiment d'appartenance devait également être tenue le 9 octobre. Cette dernière fut cependant annulée et fusionnée avec celle du 8 octobre sur le développement durable, vu le faible nombre d'inscrits. En définitive, un seul des 16 participants à la rencontre du 8 octobre s'est montré intéressé à travailler sur la question de la vitalité culturelle et du sentiment d'appartenance. Ce thème a donc été mis à l'écart et les participants se sont concentrés sur le thème du développement durable.

Animée sous la forme de conversations de café, la rencontre thématique a débuté par une présentation des résultats de la première partie de la consultation à travers le diagnostic préparé par l'INM. Les participants étaient ensuite invités à échanger autour de différentes questions en petits groupes, en changeant de table entre chaque ronde pour faire voyager les idées. L'activité s'est conclue par une assemblée plénière pour faire le tour des idées et conclusions principales. 16 personnes ont participé à cette rencontre.

La période d'échange fut précédée d'une brève présentation des définitions du développement durable et d'une politique municipale :

**Développement durable :** « Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » (1987, Rapport Brundtland, Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU)

Le développement durable exige de trouver une harmonie entre 3 pôles: l'environnement, la société et l'économie.



**Politique municipale :** Une politique détermine l'ensemble des principes généraux qui indiquent la ligne de conduite de la Ville et guident l'action ou la réflexion dans la gestion des activités. Une politique municipale est adoptée lors d'une séance du conseil.

Trois questions étaient ensuite posées aux participants séparés en groupes de 5 personnes. Ceux-ci avaient 20 minutes pour répondre à chacune d'elle. Un participant par table agissait comme secrétaire et les participants changeaient de groupe entre chaque question pour faire voyager les idées.

Questions aux participants

1. *Si une politique du développement durable devait être élaborée, quels en seraient les objectifs et principes directeurs?*
2. *Quelles mesures cette politique pourrait-elle privilégier?*
3. *Très concrètement, quelle est votre vision de la communauté dans 20 ans?*

À partir des réponses des participants à chacune de ces questions, voici une ébauche de ce à quoi pourrait ressembler une politique de développement durable pour la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval. Il ne s'agit pas d'un projet final, mais d'une ébauche pouvant servir de point de départ à une démarche plus rigoureuse si la Ville décidait d'aller de l'avant avec l'adoption d'une politique de développement durable.

## **Objectifs directeurs d'une politique de développement durable pour Sainte-Brigitte-de-Laval**

### **1. Protéger le patrimoine naturel et réduire l'empreinte écologique**

- 1.1. Développer en connaissance des conditions géologiques du milieu.
- 1.2. Préserver la qualité de l'air, de l'eau, de la forêt et des sols.
- 1.3. Contrôler le déboisement.
- 1.4. Promouvoir le transport en commun, le covoiturage, l'autopartage, les voies cyclables.

Exemples de mesures envisageables:

- Déclarer l'avenue Ste-Brigitte « route panoramique »<sup>1</sup>.
- Réglementer l'affichage commercial et la pollution par le bruit et la lumière.
- Offrir des incitatifs au reboisement volontaire.
- Offrir des incitatifs à la rénovation écologique des résidences.
- Produire une étude géologique de l'ensemble du territoire pour en planifier le développement et les réglementations (ex. pour prévenir l'érosion des sols).
- Analyser la qualité de l'eau des rivières Montmorency et Richelieu.
- Explorer des mesures de réduction de la consommation d'eau potable et de saine gestion des matières résiduelles (réutilisation, recyclage, compost).
- Favoriser l'implantation de jardins communautaires.
- Explorer les outils et les avenues d'un développement résidentiel à basse densité.

### **2. Protéger le patrimoine culturel et social**

- 2.1. Dynamiser le coeur du village.
- 2.2. Encourager la participation citoyenne à la vie culturelle et démocratique.
- 2.3. Préserver la beauté architecturale (résidentielle et commerciale).

Exemples de mesures envisageables:

- Entretien des lieux de rassemblement existant et développer de nouveaux lieux et infrastructures, intérieurs et extérieurs.
- Varier le programme d'activités culturelles en fonction des âges.
- Miser sur les grands événements comme LavalArt, des concerts et festivals, etc.
- Miser sur le Plan d'intégration et d'implémentation architectural (PIIA) en vigueur pour veiller à la cohérence et la beauté architecturale des résidences, commerces et nouvelles constructions.
- Étudier la *Loi sur le patrimoine culturel*<sup>2</sup> pour comprendre et utiliser les dispositifs légaux en vigueur pour la protection, la mise en valeur et la transmission des biens patrimoniaux (mobiliers et immobiliers), mais aussi des paysages culturels patrimoniaux.

### **3. Développer le potentiel économique**

- 3.1. Privilégier la qualité de vie des citoyens.

---

<sup>1</sup> À cet égard, il y aurait lieu de faire une recherche plus approfondie sur les bénéfices, obligations et restrictions commerciales liées à ce statut et sur le processus de désignation de l'appellation. S'inspirer de l'île d'Orléans, qui a été déclarée historique et patrimoniale par la MRC. Voir aussi l'inventaire des routes et circuits touristiques du gouvernement du Québec: <http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/routescircuits.html>

<sup>2</sup> Voir le texte de la *Loi sur le patrimoine culturel* du gouvernement du Québec ([http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P\\_9\\_002/P9\\_002.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_9_002/P9_002.html)) ainsi que le *Guide pratique destiné aux municipalités* (<http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/patrimoine/guide-municipalites-19-10-2012.pdf>).

- 3.2. Encourager l'installation de petits commerces de villégiature axés sur le récréotouristique.
- 3.3. Encourager l'entrepreneuriat et l'achat local.
- 3.4. Désenclaver la ville.

Exemples de mesures envisageables:

- Conserver des zones tampons entre les quartiers, les rues, les maisons.
- Communiquer sans complexe sur les commerces et les talents locaux.
- Identifier et offrir des incitatifs à l'entrepreneuriat et à l'achat local (exemple : légalisation d'ateliers commerciaux dans les résidences?)
- Adopter une politique d'achat responsable (local et durable) pour la Ville.
- Procéder à une analyse des tracés de désenclavement en collaboration avec les acteurs régionaux et provinciaux pertinents.

#### 4. Suivi et mise en oeuvre

- 4.1. Adopter un plan d'action et un échéancier de mise en oeuvre de cette politique.

Mesures :

- Mandater un employé de la Ville pour la surveillance du respect des règlements.

Voici finalement un résumé des réponses des participants à la dernière question qui leur fut posée lors de la rencontre thématique, soit : *Très concrètement, quelle est votre vision de la communauté dans 20 ans?*

Réponses des participants :

- Un village écologique, pittoresque, montagnard;
- Le terrain de jeu et les poumons de la région de Québec;
- Un lieu de détente, de ressourcement et de villégiature;
- Une vie de quartier et un noyau villageois chaleureux et vivant, avec pâtisseries, boulangeries, vitrines d'artisans, cafés, lieux d'hébergement et de restauration, etc.;
- Plusieurs accès aux montagnes et à la rivière;
- Une vie culturelle dynamique;
- Un développement commercial en harmonie avec le paysage;
- L'avenue Ste-Brigitte comme route panoramique avec une route ouverte vers le nord;
- Une communauté de 6000 à 7000 personnes de population;
- Une ville qui communique efficacement l'ensemble de ses attraits (où manger, quoi faire, où se loger, cartographie des sentiers, etc.);
- Une taxation raisonnable pour les commerces et les particuliers.

#### 4.3. Synthèse de l'exercice de vision

Voici une synthèse des principaux éléments que l'INM retient des activités de la deuxième partie de la consultation, soit de l'exercice de vision d'avenir de la communauté.

- Les citoyens encouragent la Ville à se doter et à mettre à jour tous les outils d'urbanisme et d'aménagement pertinents (incluant les règlements de zonage) pour affirmer et réglementer sa vision de développement à long terme, axée sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel pour en faire une ville dynamique et attrayante.
- Les citoyens appellent le développement de politiques municipales de développement durable et d'une politique culturelle (en s'appuyant sur les outils de la MRC).

- Les citoyens appellent une communication toujours plus importante de la part de la Ville sur les dépenses et choix d'investissement, les évaluations foncières, etc. Les citoyens sont préoccupés par le niveau de taxation et la rétention des jeunes familles.
- La Ville devrait entamer une négociation avec le ministère des Transports pour construire une deuxième voie d'entrée et de sortie permettant de rejoindre une autre municipalité ou une autoroute.
- Les citoyens sont soucieux d'un développement économique durable, qui permette de vitaliser le noyau du village, préserve les paysages et la qualité de vie de citoyens et augmente l'offre récréotouristique.
- Les citoyens souhaitent conserver une relation de proximité avec la Ville pour que leurs besoins et revendications soient entendus, pour pouvoir influencer la prise de décision, et pour pouvoir compter sur le soutien de la municipalité dans la réalisation de leurs projets et de leurs aspirations.

## 5. CONCLUSION

---

Il se dégage de cette consultation une aspiration profonde et partagée des citoyens de Sainte-Brigitte-de-Laval pour un développement de la communauté qui soit durable, harmonieux et intégré. À cet effet, la consultation a également démontré que :

1. Les besoins et les aspirations des anciens et des nouveaux résidents sont convergents et facteurs de rassemblement plutôt que de division ;
2. La vision commune qui se dégage de la consultation n'est pas hors d'atteinte : les actions à prendre pour que les espoirs des citoyens se matérialisent dans 20 ans sont réalisables et raisonnables.

Dans l'espoir que ce bilan donne suffisamment de repères à la municipalité pour sa prochaine planification stratégique, nous remercions tous les individus qui ont participé aux activités de consultation, ainsi que les élus pour leur écoute et la prise en compte des résultats de cette consultation dans leurs prochaines orientations.

Un merci tout particulier à Audrey Beaulieu, directrice des communications et adjointe à la direction générale de la Ville, pour sa précieuse collaboration et pour la coordination des communications, des inscriptions et de la logistique des activités publiques de consultation.